

Ministère de la Culture

Direction de la Conservation et la Restauration
du Patrimoine Culturel
Sous Direction de l'Inventaire des Biens Culturels
Base de Données des Biens Culturels Immobiliers



Liste Générale des Biens Culturels Protégés (34) Bordj Bou Arréridj

وزارة الثقافة

مديرية حفظ التراث الثقافي وترميمه
نيابة مديرية جرد الممتلكات الثقافية
قاعدة بيانات الممتلكات الثقافية العقارية

N°	Identification du bien	Datation du bien	Commune	Mesures et date de protection	Date de publication au J O
Classé					
1	Bordj El Mokrani	Médiévale	Bordj Bou Arréridj	Classé sur la liste des biens culturels par arrêté du 17/03/2010, après avis conforme de la commission nationale des biens culturels.	N° 27 du 25/04/2010
2	Ruines de l'ancienne cité de Tihamamine sises sur le territoire des Ouled Khellouf	Antique	El Ach	Classé parmi les sites et monuments historiques en date du 20/11/1906, Conformément à l'article 62 de l'ordonnance N° 67-281 du 20/12/1967	N° 07 du 23/01/1968
Inscription sur l'inventaire supplémentaire					
3	Mausolée Bordj Choumaïssa	Antique	Bordj Ghdir	Inscrit sur l'inventaire supplémentaire Arrêté signé par le wali N° 1178 du 25/09/2014	Arrêté non pub au journal officiel
4	Site Ain Toumla	Antique	Ras El Oued	Inscrit sur l'inventaire supplémentaire Arrêté signé par le wali N° 1179 du 25/09/2014	Arrêté non pub au journal officiel
5	Site archéologique Tihmamine	Antique	El Ach	Inscrit sur l'inventaire supplémentaire Arrêté signé par le wali N° 1176 du 25/09/2014	Arrêté non pub au journal officiel
6	Site Kherbet Zambia	Antique	Belimour	Inscrit sur l'inventaire supplémentaire Arrêté signé par le wali N° 1177 du 25/09/2014	Arrêté non pub au journal officiel

Date de mise à jour de la liste: 05/09/2019

Total: 6

Ministère de la Culture

Adresse : Palais de la Culture, Plateau des Annassers, BP 100, Kouba, 16000, Alger, Algérie.

Direction de la Conservation et la Restauration du Patrimoine Culturel

Email: dcrpc@m-culture.gov.dz

Téléphone/Fax: 023 70 11 86

17/09/2019